Association of the Councils of State and Supreme Administrative Jurisdictions of the European Union i.n.p.a.

Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne a.i.s.b.l.

ACA-Europe

NACZELNY SĄD ADMINISTRACYJNY

En collaboration avec la Cour administrative suprême de Pologne

Et l'appui du groupe de travail « Accès à la jurisprudence nationale» du Conseil de l'Union européenne

L'identifiant européen de la jurisprudence (ECLI) et les métadonnées : harmonisation du référencement de la jurisprudence dans le cadre de l'Union européenne

Questionnaire

VARSOVIE

30 septembre 2011

(interprétation simultanée Français/Anglais/Polonais)

Séminaire organisé avec le soutien de la Commission européenne

Etat Membre : Union euopéenne

Cour : Cour de justice.

Nom : Gielen

Prénom : Baudouin.

Fonction : Chef d'unité.

Adresse de courriel : Baudouin.Gielen@curia.europa.eu.

1. Connaissez-vous le système ECLI? Si oui,comment en avez-vous entendu parler?

Oui, lors des réunions du groupe e-Law du Conseil.

2. Après avoir lu le texte des Conclusions du Conseil, y a-t-il des éléments que vous ne comprenez pas ou pour lesquels vous souhaiteriez davantage d'information?Si oui, merci de préciser.

- spécifications techniques

- traitement des versions linguistiques et formats attendus.

- les tables d'autorité pour les différentes métadonnées

3. Y a-t-il des obstacles à l'implémentation d'un tel système dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) ?
Techniques ? Autres ?Merci de préciser.

Non.
Pour la jurisprudence de la Cour, la source sera EUR-Lex, en collaboration avec l'Office des publications, et le lien sera établi vers la notice bibliographique, qui permettra l'accès vers le texte dans toutres ses versions linguistiques et dans tous les formats

4. Quelles adaptations sont nécessaires dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) pour y implémenter le système ECLI?

Ceci dépendra de l'interface technique.
- Il faudra créer un adaptateur (connecteur) entre les webservices EUR-Lex et le portail e-justice.
- A chaque modification d'une métadonnée, le document devra être renvoyé.
- Il faudra ajouter une rubrique pour le numéro ECLI

5. Quelles métadonnées (a) requises ou b) optionnelles)prescrites par ECLI existent déjà dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre)?

Toutes sont disponibles dans EUR-Lex, à l'exeption de **issued et de isReplacedBy, qui ne sera applicable qu'en cas de renumérotation**

- identifier : lien vers la notice
- isVersionOf : nouvelle rubrique numéro ECLI
- creator : rubrique AU (auteur)
- coverage : toujours EU
- date : rubrique DD (date du document)
- language : sera extraite du identifier
- publisher : toujours Publications Office
- accessRights : toujours Public
- type : rubrique FM (forme)
- title : rubrique TJ (titre)
- subject : toujours EU Law
- abstract : rubrique SM (sommaire)
- description : rubrique IX (index)
- contributor : rubrique JR (juge rapporteur) pour les décisions, rubrique AG (avocat général) pour les conclusions
- references : rubrique JC (citations juridiques)

6. Y a-t-il des obstacles pour votre Cour(ou pour les cours de votre Etat Membre) à étendre les métadonnées disponibles?

La métadonnée issued n'a pas de raison d'être, puisque les décisions sont publiées chronologiquement.

7. Existe-t-il une autorité de coordination nationale dans votre Etat Membre? Si c'est le cas, merci de fournir le nom de cette entité de coordination, ainsi que ses coordonnéesde contact.
Sinon, quelle organisation devrait à votre avis jouer ce rôle ?

la Cour de justrice de l'Union européenne.

8. Les institutions judiciaires dans votre Etat Membre coopèrent-elles à l'implémentation des métadonnées standard d'ECLI ? Merci de préciser, particulièrement si vous avez des exemples de bonnes pratiques.

Non applicable.

9. Y a-t-il des problèmes d'interopérabilité entre les métadonnées standard d'ECLI d'une part, et les initiatives européennes ou nationales de web sémantique d'autre part ?

Il faudrait des tables d'autorité communes, mais cela pose des problèmes, comme p.e.
- les codes langues en 2 ou 3 positions
- les types de décisions dans un État participant n'ont pas nécessairement la même portée dans un autre, d'où des problèmes de traduction.

10. Dans votre Etat Membre, existe-t-il déjà une planification pour implémenter ECLI? Merci de cocher la case correspondante.

x Pas de planification spécifique

Remarques complémentaires :

L'Office des publications n'entrevoit pas de gros problèmes pour l'implémentation, mais reste en attente de spécifications techniques et des choix architecturaux.

Il faudra prévoir une transformation des métadonnées pour les adapter aux tables d3autorité du portail e-justice et l'établissement des adaptateurs entre webservices

11. Envisagez-vous d'appliquer ECLI à l'ensemble de la jurisprudence, de manière rétroactive / aux anciennes données, ou limiterez-vous son usage à la nouvelle jurisprudence ?

A l'ensemble de la jurisprudence (depuis 1954).

12. Si votre Cour est déjà en train d'implémenter ECLI, afin de partager les informations sur les bonnes pratiques, merci de fournir des renseignements complémentaires sur:

Préparatifs entrepris :

- identification des métadonnées
- fixation du numéro ECLI.

Agenda :
Coûts financiers :
Autres ressources :
Difficultésrencontrées :
Autres informations :

en attente de spécifications techniques.